

Enfants et familles

Enfants de moins de 6 ans : c'est gratuit !
Les enfants âgés de moins de 6 ans voyagent gratuitement.

Carte Junior
Les enfants âgés de 6 à 15.99 ans munis d'une carte Junior, voyagent gratuitement dans toute la Suisse lorsqu'ils sont accompagnés d'un parent (père ou mère) détenteur d'un titre de transport valable. La carte Junior coûte CHF 30.- par an et par couple pour chaque enfant. A partir du troisième enfant, la carte Junior est gratuite.

Carte Enfant accompagné
Les enfants âgés de 6 à 15.99 ans, munis d'une carte Enfant accompagné, voyagent gratuitement dans toute la Suisse lorsqu'ils sont accompagnés d'une personne de 16 ans ou plus, détentrice d'un titre de transport valable. La carte Enfant accompagné coûte CHF 30.- par an et par personne accompagnante pour chaque enfant.

Les enfants de 6 à 15.99 ans sans carte Junior ou Enfant accompagné paient le tarif réduit.

Chiens et petits animaux domestiques

Les petits chiens (jusqu'à une hauteur de 30 cm au garrot) et les autres petits animaux domestiques transportés dans une cage ou un panier peuvent être emmenés gratuitement dans les transports publics. Pour les chiens plus grands ou voyageant sans contenant approprié, l'achat d'un titre de transport en 2° classe au tarif réduit est requis.

Pour les voyages réguliers, nous vous recommandons le passeport chien mensuel ou annuel, valable sur le périmètre de l'abonnement général. Ce passeport est chargé sur la carte SwissPass du propriétaire ou de l'accompagnateur du chien, il est par conséquent personnel et intransmissible.

Voyageurs avec un handicap

Les personnes avec un handicap qui ont besoin d'être accompagnées pour utiliser les transports publics, peuvent demander la carte de légitimation pour voyageurs avec un handicap auprès du Contact Center CFF au 0800 007 102. Grâce à celle-ci, le voyageur ou son accompagnant voyage gratuitement sur le périmètre de l'abonnement demi-tarif national pour autant que l'autre soit en possession d'un titre de transport valable.

Vélos

Dans la limite des places disponibles, vous pouvez emmener votre vélo dans les transports publics, contre paiement. Vous devez vous munir d'un billet au tarif réduit en 2° classe pour votre vélo.

Il existe également une carte journalière nationale pour vélo au prix de CHF 15.-, ainsi qu'un passeport annuel pour les trajets réguliers. Cet assortiment est valable au sein du périmètre ONDE VERTE et auprès de la plupart des entreprises de transports publics suisses.

Billet de groupe

A partir de 10 personnes, réservez au plus tard 48 heures avant la course dans un point de vente ou auprès de l'entreprise de transport concernée et bénéficiez jusqu'à 30% de réduction. Il existe des billets de groupe et des cartes journalières de groupe.

Prolongement de parcours

Vous êtes titulaire d'un abonnement ONDE VERTE et vous vous rendez au-delà des zones de validité de votre titre de transport ? Vous devez alors acheter un billet de raccordement avant de monter dans les transports publics.

A l'intérieur du périmètre ONDE VERTE
Vous achetez le nombre de zones supplémentaires nécessaires pour votre voyage.

Exemple : vous avez un abonnement pour les zones 20 et 21 et vous voulez vous rendre à Neuchâtel. Vous devez acheter un billet de raccordement pour les zones 30, 10 et 11.

A l'extérieur du périmètre ONDE VERTE
Vous devez acheter un billet depuis le dernier arrêt du train ou du bus couvert par votre abonnement, jusqu'à votre destination finale.

Exemple en train direct : vous avez un abonnement pour les zones 10 et 11 et vous devez vous rendre à Bienne en train direct. Vous devez acheter un billet de Neuchâtel à Bienne.

Exemple en train régional : vous avez un abonnement pour les zones 10 et 11 et vous vous rendez à Bienne en train régional. Vous devez acheter un billet de Cornaux à Bienne.



ONDE VERTE

c/o transN, Allée des Défricheurs 3
CP 1429 • 2300 La Chaux-de-Fonds
info@ondeverte.ch • ondeverte.ch



Abonnements

ONDE VERTE propose des abonnements mensuels ou annuels, pour les adultes (en 1^{re} et 2^e classe), les enfants/jeunes de moins de 25 ans (en 2^e classe) et les seniors dès l'âge légal de la retraite (en 2^e classe).

Tous les abonnements donnent accès à l'ensemble des transports publics dans le périmètre des zones achetées. L'abonnement est personnel. Si vous êtes en possession de la carte SwissPass, vous pouvez acheter votre abonnement en ligne sur le site internet ou au point de vente d'une entreprise de transport partenaire.

Si vous n'êtes pas encore en possession d'une carte SwissPass, veuillez vous adresser directement au point de vente de votre choix muni de votre pièce d'identité et d'une photo passeport récente.

L'abonnement demi-tarif ne donne droit à aucune réduction sur les abonnements. L'abonnement modulable permet d'intégrer des zones de différentes communautés tarifaires sur des abonnements de parcours.

Abonnement Adulte				
(en CHF)	MENSUEL		ANNUEL	
Nombre de zones	2 cl.	1 cl.	2 cl.	1 cl.
1-2	76.-	130.-	684.-	1'170.-
3	110.-	187.-	990.-	1'683.-
4	142.-	242.-	1'278.-	2'178.-
5 et +	172.-	293.-	1'548.-	2'637.-
Abonnement Enfant/Jeune/Senior				
(en CHF)	MENSUEL		ANNUEL	
Nombre de zones	2 cl.		2 cl.	
1-2	57.-		513.-	
3	83.-		747.-	
4	107.-		963.-	
5 et +	129.-		1'161.-	

FlexiAbo

Le FlexiAbo est un abonnement comprenant **100 jours de voyages** à utiliser dans un délai maximum d'une année. Les jours peuvent être librement activés en ligne, via un compte client sur swisspass.ch

(en CHF)	ADULTE		ENFANT/JEUNE/SENIOR	
Nombre de zones	2 cl.	1 cl.	2 cl.	
1-2	380.-	650.-	285.-	
3	550.-	935.-	415.-	
4	710.-	1'210.-	535.-	
5 et +	860.-	1'465.-	645.-	

Le Canton de Neuchâtel subventionne à hauteur de 5% les abonnements jeunes ONDE VERTE annuels, mensuels et FlexiAbo.

De plus, il finance une réduction permettant d'obtenir un abonnement annuel, mensuel ou FlexiAbo toutes zones ONDE VERTE au prix d'un abonnement 4 zones.

Ces actions font partie des mesures emblématiques du Plan climat cantonal visant à inciter la mobilité durable tout en soutenant le pouvoir d'achat des ménages neuchâtelois. Ces offres sont exclusivement réservées aux résidents du canton de Neuchâtel. Pour obtenir vos rabais nous vous invitons à vous rendre sur le Guichet unique à l'adresse www.guichetunique.ch ou sur l'App mobile du Guichet unique.

Billet individuel

Le billet zonal a une durée de validité définie en fonction du nombre de zones choisies. Il permet de voyager librement durant sa période de validité au sein du périmètre sélectionné. Pour certains trajets, le billet court parcours est disponible.

(en CHF)		ENTIER		RÉDUIT	
Nombre de zones	Validité (min)	2cl.	1cl.	2cl.	1cl.
Court parcours	30'	2.40	-	2.20	-
Zone urbaine 10/20	45'	2.40	4.20	2.20	2.60
1-2	60'	4.40	7.60	2.30	3.80
3	90'	6.60	11.40	3.30	5.70
4	120'	8.80	15.-	4.40	7.50
5	120'	11.-	18.80	5.50	9.40
6 et +	120'	13.20	22.60	6.60	11.30

Carte journalière

La carte journalière est valable toute la journée jusqu'à 5h00 le lendemain matin. Elle permet d'effectuer durant la période de validité, un nombre illimité de trajets dans les zones choisies.

(en CHF)	ENTIER		RÉDUIT	
Nombre de zones	2 cl.	1 cl.	2 cl.	1 cl.
Zone urbaine 10/20	8.40	14.80	5.50	7.40
1-2	11.-	19.-	5.80	9.50
3	13.20	22.80	6.60	11.40
4	17.60	30.-	8.80	15.-
5	22.-	37.60	11.-	18.80
6 et +	26.40	45.20	13.20	22.60

Carte multicourses

La carte multicourses comprend 6 voyages pour le prix de 5. Elle doit être oblitérée avant le début du voyage et est ensuite valable selon le périmètre choisi.

(en CHF)		ENTIER		RÉDUIT	
Nombre de zones	Validité (min)	2 cl.	1 cl.	2 cl.	1 cl.
Court parcours	30'	12.-	-	11.-	-
Zone urbaine 10/20	45'	12.-	21.-	11.-	13.-
1-2	60'	22.-	38.-	11.50	19.-
3	90'	33.-	57.-	16.50	28.50
4	120'	44.-	75.-	22.-	37.50
5	120'	55.-	94.-	27.50	47.-
6 et +	120'	66.-	113.-	33.-	56.50

Les billets individuels et les cartes journalières sont disponibles au format papier, en version digitale via les applications mobiles ou les shops en ligne des entreprises partenaires ainsi que par SMS. La carte multicourses est également proposée au format papier, ainsi qu'en version digitale sur l'application BLS Mobil.

L'abonnement annuel est la formule la plus avantageuse. Il ne coûte que 9 fois le prix d'un abonnement mensuel. Grâce à l'abonnement annuel ONDE VERTE, de nombreux autres avantages sont disponibles auprès de partenaires.

Retrouvez les offres en cours sur ondeverte.ch/abonnements

Les détenteurs d'un abonnement demi-tarif, les enfants de 6 à 16 ans révolus, les chiens, les petits animaux et les vélos bénéficient du tarif réduit sur les billets individuels, les cartes journalières et les cartes multicourses.

SwissPass

Les abonnements ONDE VERTE annuels et mensuels sont intégrés à la carte SwissPass. Ce support offre la possibilité de réunir différents abonnements des acteurs de la mobilité, ainsi que de leurs partenaires.

Plus d'infos sur : swisspass.ch

1 Court parcours

Billet valable 30 minutes pour un aller simple jusqu'à 1.5 km. Pour un trajet limité à la zone 10 ou 20, c'est le billet zone urbaine qui prévaut. Plus de détails sur ondeverte.ch

2 Zone urbaine

Les zones urbaines 10 et 20 peuvent être achetées individuellement au format billet, carte journalière et carte multicourses.



Plan de zones

Grâce à ONDE VERTE, un seul billet suffit pour voyager avec toutes les entreprises de transport public du canton de Neuchâtel et des districts limitrophes des cantons de Berne et du Jura.

Les titres de transports ONDE VERTE vous permettent, durant leur validité, d'effectuer un nombre illimité de trajets dans les zones choisies, sans vous préoccuper de devoir acheter un ticket à chaque changement d'entreprise ou de moyen de transport. Les prix varient selon le nombre de zones nécessaires pour couvrir votre/ vos parcours. En fonction de la fréquence de vos voyages journaliers, mensuels ou annuels, vous pouvez optimiser le choix de votre titre de transport.

Le système des zones s'applique aussi bien aux billets et aux cartes (excepté zone 42), qu'aux abonnements.

L'abonnement demi-tarif est valable sur tout le périmètre. Il donne droit à des prix réduits à l'achat des différents billets et cartes de l'assortiment ONDE VERTE.

Vous trouverez toutes les informations, les offres spéciales et les promotions sur notre site ondeverte.ch.

Points de vente et informations

Transports Publics Neuchâtelois SA – transN

- Points de vente desservis : Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Cernier, Fleurier
- Distributeurs automatiques
- Billet sms
- Vente en ligne : shop.transn.ch
- Renseignements : 032 924 25 26

CFF

- Points de vente desservis : gares CFF de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
- Distributeurs automatiques
- Vente en ligne : cff.ch
- Renseignements : Contact Center CFF 0848 44 66 88 (CHF 0.08/min, 24H/24)

BLS SA

- Points de vente desservis : gares de Morat et Ins
- Distributeurs automatiques
- Vente en ligne : bls.ch
- Renseignements : 058 327 24 30

CarPostal SA

- Auprès des conducteurs (excepté abonnements)
- Renseignements : 0848 818 818 (CHF 0.08/min)

Compagnie des chemins de fer du Jura SA– CJ

- Points de vente desservis : gares de Saignelégier et Tramelan
- Auprès des conducteurs (uniquement billet)
- Renseignements : 032 952 42 75 (Saignelégier) 032 486 93 45 (Tramelan)

Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA

- Points de vente desservis : Fribourg, gare TPF et Estavayer-le-Lac
- Vente en ligne : shop.tpf.ch
- Renseignements : 026 351 02 00 ou sur tpf.ch/contact

Applications

- transN
- Mobile CFF
- BLS Mobil
- FAIRTIQ

Plus d'informations: ondeverte.ch

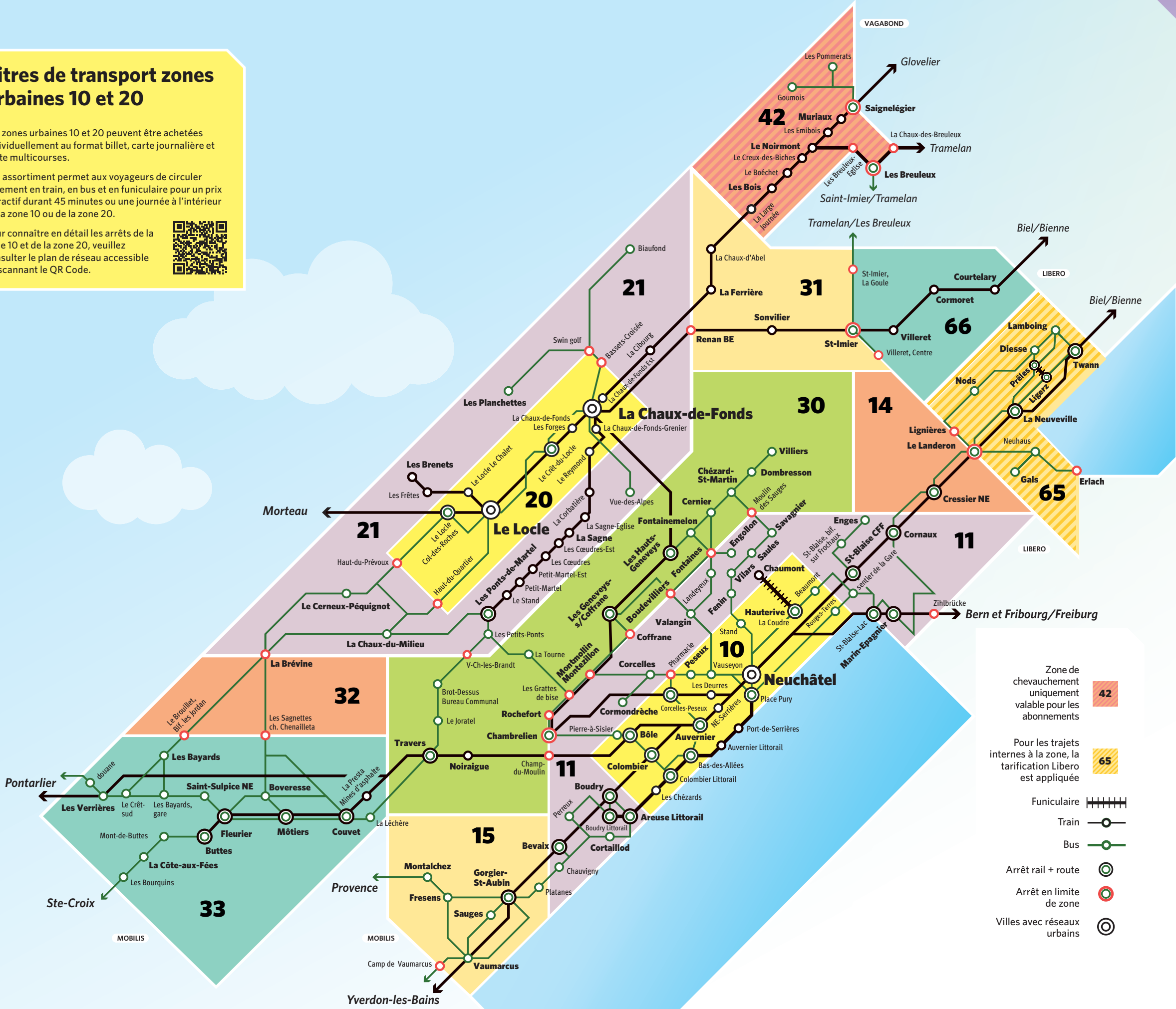


Titres de transport zones urbaines 10 et 20

Les zones urbaines 10 et 20 peuvent être achetées individuellement au format billet, carte journalière et carte multicourses.

Cet assortiment permet aux voyageurs de circuler librement en train, en bus et en funiculaire pour un prix attractif durant 45 minutes ou une journée à l'intérieur de la zone 10 ou de la zone 20.

Pour connaître en détail les arrêts de la zone 10 et de la zone 20, veuillez consulter le plan de réseau accessible en scannant le QR Code.



- Zone de chevauchement uniquement valable pour les abonnements 42
- Pour les trajets internes à la zone, la tarification Libero est appliquée 65
- Funiculaire
- Train
- Bus
- Arrêt rail + route
- Arrêt en limite de zone
- Villes avec réseaux urbains